

trasse.ch

trasse schweiz ag

sillon suisse sa

traccia svizzera sa

swiss train paths ltd

# Rapport annuel 2009

Sillon Suisse SA



Attribution des sillons pour l'horaire annuel de l'année suivante	2009	2008
<b>Nombre de commanditaires</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>Demandes de sillons retournées pour des raisons formelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Nombre total de sillons attribués</b>	<b>12 818</b>	<b>12 685</b>
dont pour le trafic voyageurs	79%	77%
dont pour le trafic marchandises	21%	23%
<b>Nombre de conflits de sillons traités</b>	<b>103</b>	<b>127</b>
dont résolus par concertation lors d'une séance de négociation	89	88
dont doubles commandes	5	11
dont devenus caducs après coordination à la frontière	9	26
dont demandes de sillons refusées	0	2
<b>Lignes déclarées comme surchargées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Attribution des sillons dans l'horaire en cours	2009	2008
<b>Nombre de commanditaires</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
dont trafic charter et EF avec matériel roulant historique	13	12
<b>Conflits examinés dans le court terme (&gt; 48 h avant la circulation)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
dont résolus par concertation	-	1
dont refus de sillon.ch	-	0
<b>Conflits examinés dans le domaine opérationnel (&lt; 48 h avant la circulation)</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
dont résolus par concertation	-	11
dont refus justifiés des gestionnaires d'infrastructure	-	1
dont refus injustifiés des gestionnaires d'infrastructure	-	0
<b>Cas soumis à sillon.ch par des gestionnaires d'infrastructure pour clarification de la situation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Etablissement des horaires de manière non discriminatoire: études de faisabilité portant sur les intentions de commande	2009	2008
<b>Nombre d'études de faisabilité accompagnées ou vérifiées a posteriori</b>	<b>11</b>	<b>16</b>
Nombre d'interventions de sillon.ch	3	4

Personnel	31.12.2009	31.12.2008
<b>Nombre de collaborateurs/trices</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
dont détachés à RailNetEurope pour une durée limitée	1	1
<b>Equivalents temps complet</b>	<b>10.6</b>	<b>10.6</b>

Sillon Suisse SA (sillon.ch) a connu une année 2009 mouvementée. En effet, malgré – ou plutôt en raison de – la crise économique, la résolution des conflits de commandes de sillons pour l'horaire annuel 2010 s'est révélée plus laborieuse que les années précédentes. Le nombre de demandes de sillons destinés au trafic marchandises pour l'horaire annuel 2010 a certes diminué d'environ dix pour cent par rapport à l'année précédente, mais, face à la pression accrue des coûts et de la concurrence, les entreprises de transport ferroviaire (EF) ont concentré leurs commandes sur les créneaux horaires les plus avantageux, tout en se montrant moins enclines à renoncer à leurs demandes initiales lors des négociations visant à résoudre les conflits. Néanmoins, nous sommes parvenus dans chaque cas, avec le concours des gestionnaires d'infrastructure (GI), à trouver des alternatives acceptées par les EF. Par conséquent, aucune demande de sillon n'a été refusée.

Deux autres événements en particulier ont marqué l'année 2009. En recevant la certification ISO 9001:2008, sillon.ch a franchi une étape majeure dans le cadre de son processus d'amélioration continue de la qualité. D'autre part, la consultation relative à la deuxième étape de la Réforme des chemins de fer 2 a contribué à clarifier l'avenir de sillon.ch.

sillon.ch s'emploie à attribuer en toute impartialité des sillons attrayants aux différentes EF ainsi qu'à accompagner chacune d'entre elles tout au long du processus de commande en veillant à répondre à ses besoins. Fidèles à la devise «'Bien' ne suffit pas», nous avons développé un système de gestion de la qualité dès le lancement de nos activités opérationnelles. Dans ce contexte, nous organisons régulièrement des entretiens de feed-back ainsi que des séminaires afin d'évaluer en détail les besoins et le degré de satisfaction à la fois des EF et des gestionnaires d'infrastructure, ce qui nous permet de prendre ensemble des mesures d'amélioration. L'octroi de la certification ISO 9001:2008 en juillet 2009 par la Société Générale de Surveillance SA a entériné notre système global de gestion de la qualité. Il s'agit pour nous d'une reconnaissance des efforts consentis pour améliorer en permanence la qualité de nos services, mais également d'une incitation à poursuivre dans cette voie, avec le soutien de nos clients et de nos partenaires commerciaux.

Avec la consultation relative au deuxième paquet partiel de la Réforme des chemins de fer 2, menée au cours du troisième trimestre 2009, le Conseil fédéral reconnaît la contribution de sillon.ch en faveur d'une exploitation efficace, impartiale et axée sur les besoins des réseaux ferroviaires des CFF, du BLS ainsi que du SOB, et voit en nous un partenaire fiable pour les tâches à venir. Ainsi, nous avons pris acte de la volonté du Conseil fédéral de confier à sillon.ch le rôle d'organe d'attribution des sillons en conformité avec les directives de l'UE.



Prof. Dr Ulrich Zimmerli  
Président du Conseil d'administration



Dr Thomas Isenmann  
Directeur

### **Mission accomplie pour l'attribution des sillons: un consensus trouvé pour chaque conflit de commande**

Le 21 août 2009, pas moins de 12 818 sillons ont été attribués aux 18 commanditaires pour l'horaire annuel 2010. Si la demande afférente au trafic voyageurs a augmenté de 4,5%, celle du transport de marchandises a reculé de 10% en raison de la conjoncture économique. Les dossiers présentés étant de très bonne qualité, aucun d'entre eux n'a dû être retourné pour cause d'informations incomplètes ou incohérentes. Ainsi, les entretiens préparatoires menés avec les commanditaires au cours du premier trimestre ont porté leurs fruits.

Les demandes transmises jusqu'au délai imparti du 14 avril ont donné lieu à 103 conflits. Quatorze d'entre eux concernaient des doubles commandes ou ont été déclarés caducs à l'issue du processus de coordination avec les organes d'attribution étrangers. Pour les 89 conflits restants, des alternatives tenant compte des différents besoins et permettant de faire circuler tous les trains ont été recherchées en concertation avec les EF et les gestionnaires d'infrastructure concernés. Par rapport aux années précédentes, ces efforts de coordination se sont heurtés à davantage de difficultés. En effet, face à la pression accrue des coûts dans un contexte de crise, les EF se sont montrées moins enclines à renoncer à leurs requêtes initiales. Toutefois, une collaboration constructive entre tous les intéressés a permis de formuler des alternatives accueillies favorablement pour l'ensemble des conflits.

Les sillons commandés en 2009 pour l'horaire en cours ont, quant à eux, pu être attribués sans difficultés, le recul conjoncturel de la demande de sillons pour le trafic marchandises ayant laissé suffisamment de capacités à la disposition des commanditaires.

La question de savoir si les lignes empruntées pour les courses d'essai ETCS, dont l'étendue n'est pas encore connue, pouvaient être fermées à titre préventif une fois par semaine durant toute l'année et s'il était possible d'exiger des EF concernées qu'elles empruntent des itinéraires détournés systématiquement plus coûteux a nécessité des clarifications. Dans le cas présent, sillon.ch a tranché en faveur des EF, confiant aux GI le soin d'établir les sillons pour les parcours demandés. Les détournements à mettre en place lors d'événements particuliers sont étudiés dans l'horaire sous-annuel selon les processus prévus à cet effet. Cette procédure entraîne certes un léger surcroît de travail pour le gestionnaire d'infrastructure, mais elle réduit en revanche les coûts supplémentaires occasionnés pour les EF.

### **Garantie du principe de non-discrimination au cours de l'ensemble du processus de commande**

Préludes aux commandes de sillons, les études de faisabilité contribuent de manière prépondérante à l'efficacité du processus de commande. Elles permettent aux spécialistes des horaires des GI d'indiquer aux entreprises ferroviaires si leurs concepts – en particulier en cas d'offres nouvelles ou modifiées en substance – sont réalisables selon l'horaire souhaité. Ainsi, les EF peuvent adapter leurs demandes en conséquence, simplifiant par suite le processus d'attribution des sillons.

Afin de garantir l'absence de discrimination lors de l'établissement des horaires, sillon.ch supervise les études de faisabilité problématique à mettre en œuvre en vérifiant que les souhaits des EF ne soient pas qualifiés d'irréalisables de manière injustifiée et que les gestionnaires d'infrastructure proposent des alternatives intéressantes en cas de réelles difficultés de réalisation. En 2009, sillon.ch a accompagné onze études au total, dont neuf ont été soumises par des commanditaires et deux par les gestionnaires d'infrastructure. Nous n'avons constaté aucune discrimination volontaire. Néanmoins, sillon.ch est intervenue dans deux cas de propositions d'alternatives incomplètes ainsi que dans un cas d'application incorrecte des dispositions légales. Toutefois, l'absence d'une vue d'ensemble sur les études de faisabilité en cours rend difficile l'exercice d'une surveillance ciblée.

### **Catalogues de sillons: une aide précieuse pour le transport des marchandises sur l'axe Nord-Sud**

Chaque année, les gestionnaires d'infrastructure élaborent des catalogues de sillons pour le trafic marchandises sur l'axe Nord-Sud. Les sillons présentés sont établis de façon à tirer le meilleur profit des capacités disponibles. Ils tiennent compte à la fois des offres proposées par les EF et des capacités

existantes du côté des gestionnaires d'infrastructure. Les entreprises de transport de marchandises peuvent également soumettre des demandes qui ne sont pas basées sur les catalogues des sillons, une possibilité toutefois rarement utilisée, le catalogue de sillons constituant un instrument très apprécié.

Dans le souci de garantir l'absence de discrimination dans l'établissement des horaires, sillon.ch veille à ce que les catalogues reflètent l'ensemble des capacités disponibles et qu'ils ne contiennent aucune restriction d'exploitation à caractère discriminatoire. Le cas échéant, elle demande au GI de procéder à des adaptations. Aucune modification notable n'ayant été nécessaire dans les catalogues présentés par les GI, ces derniers ont pu paraître à la date prévue, soit le 12 janvier 2009.

Deux fois par mois, sillon.ch publie également les capacités restantes dans l'horaire en cours (en d'autres termes, les sillons non encore attribués parmi ceux qui figurent dans les catalogues), ce qui facilite la commande sous-annuelle de sillons par les EF et, de fait, accroît considérablement l'efficacité du processus d'attribution sous-annuelle des sillons.

### **Succès de l'introduction du nouvel outil de commande convivial**

Jusqu'à présent, pour commander des sillons, les EF disposaient d'outils électroniques différents selon le type de transport et de commande, dont la convivialité n'était plus adaptée aux standards actuels. C'est pourquoi, parallèlement au nouvel outil d'établissement des horaires, les CFF ont développé NeTS-AVIS, un nouvel outil convivial et uniforme, conçu pour tous les types de commandes. sillon.ch en a suivi l'élaboration, en mettant plus particulièrement l'accent sur les besoins des commanditaires de sillons.

Ainsi, toutes les commandes de sillons transmises après le 15 août 2009 pour l'horaire 2010, ainsi que l'ensemble des demandes soumises dès décembre 2009 dans l'horaire en cours pour les trafics réguliers, s'effectuent via NeTS-AVIS. Auparavant, sillon.ch avait joué un rôle de premier plan dans la réalisation des tests système, ainsi que dans la préparation et la mise en œuvre de la formation des utilisateurs.

Jusqu'ici, les expériences faites avec NeTS-AVIS se sont révélées très positives. sillon.ch œuvre activement à ce que ce nouvel outil puisse être utilisé le plus rapidement possible pour toutes les échéances de planification. Pour ce faire, nous évaluons de manière ciblée les problèmes survenant dans la pratique ainsi que les besoins des commanditaires de sillons à l'intention des chefs de projet. Par ailleurs, nous proposons des cours de mise à niveau (dans le cadre de la formation des utilisateurs) et fournissons une assistance aux commanditaires afin de leur permettre d'utiliser au mieux ces outils.

### **Coopération internationale et harmonisation des processus**

Environ 60% du fret ferroviaire en Suisse franchit au moins une fois les frontières nationales. De fait, l'attrait du rail passe nécessairement par des processus harmonisés en termes d'horaire et de commande des sillons. C'est pourquoi sillon.ch s'engage activement aux côtés de RailNetEurope (RNE), l'association européenne des gestionnaires d'infrastructure et des services d'attribution des sillons. Nos collaborateurs ont ainsi pris part à deux assemblées générales et à quatorze séances de groupes de travail. En 2008, l'un d'eux a été désigné Timetabling Manager au secrétariat général de RNE, à Vienne. En 2009, ce collaborateur s'est engagé, en qualité de responsable de groupe de travail, en particulier pour le développement de processus de transposition à l'échelon européen des directives de l'UE sur l'interopérabilité (Technical Specifications for Interoperability for Telematic Applications for Freight, TAF/TSI), ainsi que pour l'utilisation de Pathfinder (application Web d'harmonisation et de commande de sillons internationaux) pour l'horaire en cours.

### **Amélioration continue du processus d'attribution des sillons**

sillon.ch mène régulièrement des entretiens de feed-back avec les commanditaires de sillons et évalue la collaboration avec les GI. Les prestations fournies par sillon.ch ont été qualifiées de «bonnes» à «très bonnes» par les commanditaires de sillons. Ce feed-back encourageant succède notamment des efforts poursuivis en 2009 en faveur du développement du personnel. S'inspirant des suggestions formulées par les commanditaires, pas moins de 31 mesures sont actuellement mises en place dans les cinq domaines d'action que sont l'outil de commande, les commandes internationales de sillons, le règlement des conflits, les prestations complémentaires et l'assistance à la clientèle.

## Bilan au 31.12.

	2009	2008
	CHF	CHF
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	537 345	402 101
Créances résultant de ventes et de prestations de services	0	0
Autres créances	383	4 160
Actifs de régularisation	32 527	16 262
<b>Total actifs circulants</b>	<b>570 255</b>	<b>422 523</b>
<b>Immobilisations</b>		
Mobilier et équipements	1	1
Machines de bureau, équipements informatiques	1	1
<b>Total immobilisations</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total actifs</b>	<b>570 257</b>	<b>422 525</b>
<b>Capital étranger</b>		
<b>Capital étranger à court terme</b>		
Dettes résultant d'achats et de prestations de services		
envers des tiers	67 434	39 180
envers des actionnaires	0	0
Dettes financières	0	0
Passifs de régularisation	52 668	36 172
Provisions	46 261	23 507
<b>Capital étranger à long terme</b>		
Autres dettes	0	0
Provisions	0	0
<b>Total capital étranger</b>	<b>166 363</b>	<b>98 859</b>
<b>Capital propre</b>		
Capital-actions	100 000	100 000
Réserves légales générales	50 000	50 000
Autres réserves	150 000	200 000
Bénéfice inscrit au bilan / perte inscrite au bilan		
Report de l'année précédente	23 666	84 989
Bénéfice annuel / perte annuelle	80 228	-111 323
<b>Total capital propre</b>	<b>403 894</b>	<b>323 666</b>
<b>Total passifs</b>	<b>570 257</b>	<b>422 525</b>

## Compte de résultat

	2009	2008
	CHF	CHF
<b>Produits d'exploitation</b>		
Honoraires pour prestations CFF	1 898 871	1 635 173
Honoraires pour prestations BLS	156 085	134 096
Honoraires pour prestations SOB	41 044	35 856
Autres produits	165 877	81 773
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>2 261 877</b>	<b>1 886 898</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel: salaires et charges sociales	1 802 560	1 673 089
Autres charges de personnel	146 249	96 348
Frais de locaux	68 737	68 577
Entretien et réparations	1 256	4 853
Assurances de choses	1 244	1 499
Electricité et taxes d'élimination	1 503	2 923
Frais d'administration	38 909	39 849
Frais d'informatique	71 235	87 684
Frais de représentation	2 197	3 663
Autres charges d'exploitation	46 351	30 028
Amortissements	0	0
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>2 180 241</b>	<b>2 008 513</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b>	<b>81 636</b>	<b>-121 615</b>
Résultat financier	-1 408	10 292
Impôts	0	0
Produits extraordinaires	0	0
<b>Bénéfice annuel / perte annuelle</b>	<b>80 228</b>	<b>-111 323</b>

## Annexe aux comptes annuels

<b>Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>
--	----------------	----------------

### Evaluation des risques

sillon.ch a mis en place un processus de gestion des risques. Le Conseil d'administration et la Direction ont procédé à l'analyse des risques stratégiques et opérationnels, et en ont déduit les mesures appropriées.

### Autres données

sillon.ch a résilié le contrat d'affiliation à la Caisse de pensions CFF avec effet au 31 décembre 2009. Les éventuelles répercussions financières qui pourraient s'ensuivre ne sont pas quantifiables à l'heure actuelle.

### Résultats de l'entreprise

sillon.ch a bouclé l'année 2009 avec un résultat d'entreprise de CHF 80 228.-, qui reflète les économies effectives réalisées.

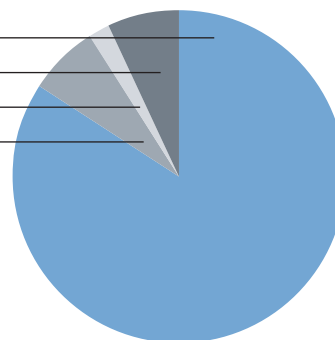
### Produits d'exploitation

**Produits:** les redevances facturées aux gestionnaires d'infrastructure couvrent les dépenses planifiées et approuvées par le Conseil d'administration dans le cadre du budget. A noter que, en comparaison avec l'année précédente, les gestionnaires d'infrastructure ont été exonérés à titre unique d'un huitième des redevances dues en 2008, et ce à des fins de rectification du bilan. Cet effet mis à part, le montant des redevances a augmenté de 1,6 pour cent par rapport à l'année précédente.

Les **autres produits** proviennent de prestations spécifiques facturées à des tiers ainsi que des recettes générées par la location de personnel, en particulier par le détachement d'un collaborateur à RailNet-Europe.

Le **résultat financier** a été dégagé de l'avoir du compte courant. Toutefois, celui-ci a été entièrement compensé par les dépréciations monétaires (baisse du cours de l'euro).

CFF	1 898 871	84%
BLS	156 085	7%
SOB	41 044	2%
Autres	165 877	7%
Produits financiers	- 1 408	0%



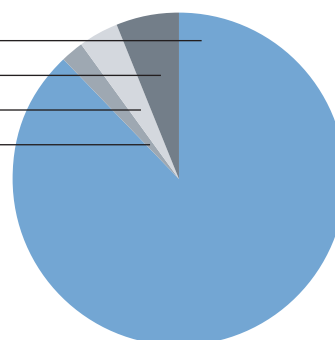
### Charges d'exploitation

Les **dépenses de personnel** ont affiché une hausse de tout juste 8 pour cent par rapport à 2008, année qui présentait des chiffres exceptionnellement bas en raison d'une vacance et du versement d'indemnités journalières.

Comparées à l'année précédente, les **autres dépenses de personnel** enregistrent une hausse de cinquante pour cent, celle-ci trouvant son origine dans l'augmentation des frais de formation et de perfectionnement ainsi que des frais accessoires de salaire liés au détachement d'un collaborateur.

Les **autres postes de charges** se situent dans la même fourchette que l'année précédente, les quelques variations oscillant dans la moyenne habituelle. L'optimisation des licences a permis de réaliser des économies substantielles en ce qui concerne les frais informatiques (systèmes, licences et maintenance). Par contre, en raison de dépenses supplémentaires en notes d'honoraires, les autres charges d'exploitation (développement de l'esprit d'équipe, publications, réserves) s'inscrivent en hausse.

Charges de personnel	1 948 809	89%
Autres Charges d'exploitation	121 288	6%
Frais informatiques	71 235	3%
Frais d'administration	38 909	2%
Amortissements	0	0%



#### Amortissements

Les immobilisations ayant été amorties à hauteur de CHF 2 au cours de l'année de fondation, aucun amortissement n'a été effectué en 2009.

#### Impôts

sillon.ch étant exonérée d'impôt, aucune charge fiscale n'est prélevée.

## Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale concernant l'affectation du bénéfice portée au bilan

	2009 CHF	2008 CHF
<b>Récapitulation du report bilan:</b>		
Report de l'année précédente	23 666	84 989
Bénéfice annuel / perte annuelle	80 228	-111 323
<b>Total à disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>103 894</b>	<b>-26 334</b>
<b>Affectation proposée:</b>		
Affectation aux réserves légales	0	0
Affectation à / dissolution d'autres réserves	0	-50 000
Report à nouveau	103 894	23 666
<b>Total du bénéfice affecté</b>	<b>103 894</b>	<b>-26 334</b>

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Sillon Suisse SA pour l'exercice bouclé le 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, notre mission consistant à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de contrôle restreint, qui requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Une révision restreinte comprend principalement les auditions et les opérations de contrôle analytiques, ainsi que les vérifications détaillées appropriées aux circonstances des documents à disposition de l'entreprise contrôlée. En revanche, la vérification des processus d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les opérations de contrôle analytique supplémentaires en vue de déceler des actions délictueuses ou d'autres infractions à la loi ne relèvent pas de cette révision.

Lors de notre révision, nous n'avons constaté aucun fait dont il résulterait que les comptes annuels ou la proposition d'affectation du bénéfice inscrit au bilan ne seraient pas conformes à la loi ou aux statuts.

Berne, le 4 février 2010 gr

Dr Röthlisberger AG

Ueli Ochsenbein  
Expert comptable dipl.

Peter Graf  
Expert comptable dipl.  
(réviseur responsable)

**Conseil d'administration**

Président: Prof. Dr Ulrich Zimmerli  
 Membres: Bruno Baumgartner, chef Services centraux SOB  
 Walter Flühmann, chef Exploitation BLS Netz SA  
 Markus Geyer, chef Grands projets CFF Infrastructure  
 Alexander Stüssi, chef Droit et Ressources UTP

**Organe de révision**

Dr Röthlisberger AG, Berne

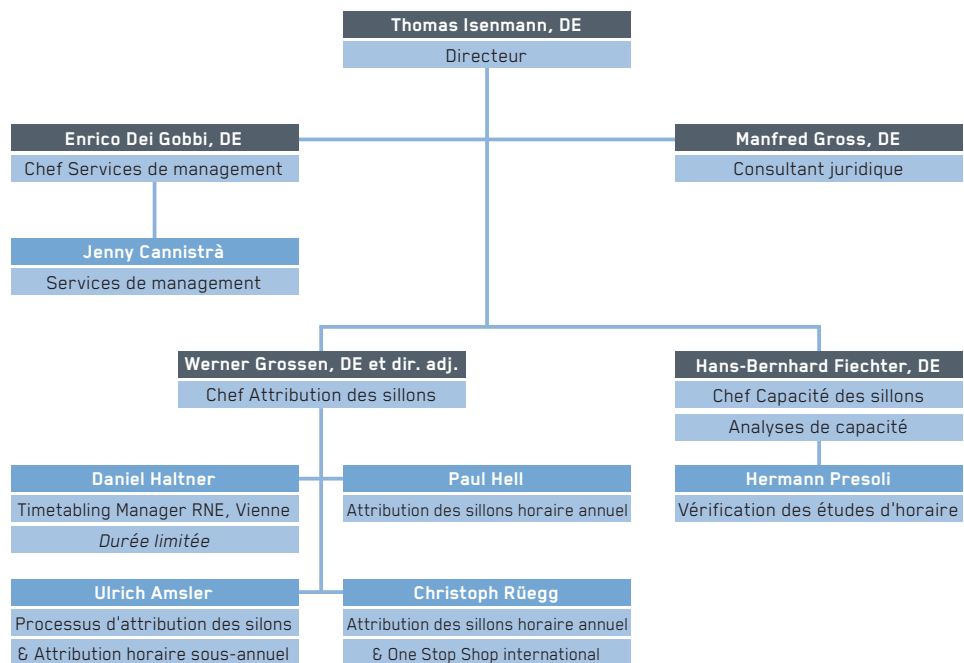
**Direction**

Directeur: Dr Thomas Isenmann  
 Membres: Enrico Dei Gobbi  
 Hans-Bernhard Fiechter  
 Manfred Gross (à titre consultatif)  
 Werner Grossen

**Propriétaires**

Chemins de fer fédéraux suisses CFF	25%
BLS SA	25%
Schweizerische Südostbahn AG	25%
Union des transports publics (UTP)	25%

**Organisation**



**Sillon Suisse SA**

Schwarztorstr. 31

Case postale 8521

CH-3001 Berne

T: +41 (0)31 384 20 40

F: +41 (0)31 384 20 41

[info@trasse.ch](mailto:info@trasse.ch)

[www.sillon.ch](http://www.sillon.ch)

